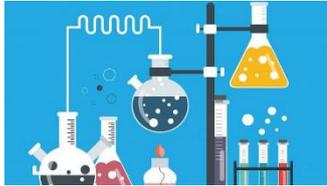


Nom et Prénom du / des enfant (s) :		Date de naissance :
Nom et Prénom du responsable légal		Numéro de téléphone en cas d'urgence
		



Inscription obligatoire pour la bonne gestion de l'accueil à retourner au plus tard

Le lundi 28 Octobre 2024

Pôle enfance jeunesse ou par mail à [pole.enfance@bubry.fr](mailto:pole.enfance@bubry.fr)

	Mercredi 06 Novembre	Présence	Mercredi 13 Novembre	Présence	Mercredi 20 Novembre	Présence
Matin	Médiathèque 3/6 ans Les génies de la chimie 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Activités manuelles « L'arbre d'automne » 3/6 ans Sortie pour un groupe de 8 enfants « Citadelle de Port Louis » 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Prépare ton goûter Avec Quistinic 3/11 ans	<input type="checkbox"/>
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>	Pique-nique	<input type="checkbox"/>
Après-midi	Jeux au parc Caudan 3/6 ans Balle aux prisonniers 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Jeux au city park 3/6 ans Atelier création « Photophore » 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Parcours motricité 3/6 ans Jeux sportifs avec Quistinic au city park 6/11 ans	<input type="checkbox"/>
	Mercredi 27 Novembre	Présence				
Matin	Bricolage d'automne 3/6 ans Dessins d'automne 6/11 ans	<input type="checkbox"/>				
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>				
Après-midi	Chaises musicales 3/6 ans Sortie au Bowling de Lorient pour un groupe de 8 enfants 6/11 ans	<input type="checkbox"/>				



Toute annulation doit être justifiée et prévenue 24h avant l'accueil pour ne pas être facturée

Date :

Signature :

Le Pôle Enfance Jeunesse de Bubry est ouvert de 7h15 à 18h45.

Les activités commencent à 9h30 (merci de ne pas arriver après cette heure, cela perturbe les activités en cours) et se terminent à 17h00.

Les repas et goûters sont fournis.

Le planning n'est pas figé et peut être amené à évoluer en fonction des divers aléas rencontrés.

Pour s'inscrire, il faut :

- Un dossier familial dûment rempli (à retirer sur place ou sur le site de la mairie)
- Une fiche d'inscription de la période en cours complétée
- Une photocopie du carnet de santé de l'enfant
- Une attestation du quotient familial CAF 2024
- Des bons CAF ou MSA pour les ayants droits

Le centre de loisirs peut être réglé en espèces, en chèques bancaires à l'ordre de l'ALSH BUBRY RR à réception de la facture.

Les tarifs sont soumis au quotient familial et sont visibles sur le site web de la mairie : [www.bubry.fr](http://www.bubry.fr)

**Attention à ne pas regrouper les factures sur un même règlement.**

Pour nous contacter :

02.97.27.58.02

06.70.27.23.41

[Pole.enfance@bubry.fr](mailto:Pole.enfance@bubry.fr)

Le local et les activités sont subventionnés par la CAF, la MSA du Morbihan et le Conseil départemental du Morbihan

